



DÉPARTEMENT DE LA JEUNESSE, DE
L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SÉCURITÉ
Direction générale de l'environnement

Séance d'information publique

Décision de classement des marais de la haute-Versoix

Lundi 10 août 2026 à 19 h 00

Chavannes-des-Bois

Bâtiment de l'administration communale

Route de Sauverny 282

Dans le cadre de la mise à l'enquête publique du projet de classement des marais de la haute-Versoix, et dans le prolongement des séances d'information déjà organisées dans chaque commune à l'intention des propriétaires concernés, la Direction générale de l'environnement vous invite à une séance d'information publique. Cette séance sera l'occasion de présenter le projet et de répondre aux éventuelles questions sur cette décision de classement. Pour des raisons d'organisation et en raison du nombre de places limitées, l'inscription est obligatoire.

Inscription obligatoire

via un formulaire disponible sur www.vd.ch/biodiversite

En savoir plus : www.vd.ch/biodiversite

Contact en cas de questions : Division Biodiversité et paysage,
info.biodiversite@vd.ch